



MAIRIE  
DE  
PIERREFEU-DU-VAR

Pierrefeu-du-Var, le 02/10/2023

Le Maire,  
Patrick MARTINELLI

à

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON  
5, Rue Jean Racine  
CS 40510  
83041 TOULON CEDEX 09

**OBJET : Demande de désignation d'un commissaire enquêteur dans le cadre de la révision allégée n°1 du PLU de la commune de Pierrefeu-du-Var.**

N/Réf. : 2023D/1303

Dossier REVAL1 PLU

Affaire suivie par : PM/PB/CM - Céline MORISSON

Direction/Pôle : Pôle Développement du Territoire – Cellule Aménagement

Secrétariat : Sandra MORETTI

☎ 04.98.04.40.41

✉ [accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr](mailto:accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr)

Lettre recommandée avec accusé de réception N° 2C 167 071 0323 4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commune de Pierrefeu-du-Var (VAR) a, lors de la délibération N°DEL-104-06-23 du Conseil Municipal du 29 juin 2023, tiré le bilan de la concertation et a décidé de l'arrêt du projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de PIERREFEU-DU-VAR.

Par délibération, le conseil municipal N° 20 en date du 08 mars 2022 avait prescrit la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la Commune.

En conséquence, conformément à l'article L153-55 du Code de l'Urbanisme, je sollicite de votre part, la désignation d'un commissaire enquêteur pour l'enquête publique qui pourrait se dérouler du **mardi 14 novembre 2023 au vendredi 15 décembre 2019 inclus (31 jours)**.

Mes services restent à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,  
Patrick MARTINELLI

